



EXERCICE 2005

Rapport de Gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire

Messieurs les Actionnaires,

Conformément à La Loi et aux Statuts de votre Société, nous vous avons réunis pour soumettre à votre approbation les opérations et comptes annuels de l'exercice 2005.

S O M M A I R E

S O M M A I R E	2
CAPITAL SOCIAL.....	3
COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31.12.2005.....	3
LA SNET EN 2005	4
GESTION DE L'ENERGIE ET DIRECTION COMMERCIALE	5
1. Le cadre contractuel	5
2. Développement des outils	5
2.1 La salle des marchés.....	5
2.2 Le Centre d'Optimisation et D'Ajustement de la Production (CODAP).	5
LES VENTES	6
1. Les ventes EDF	6
2. Ventes sur le Marché des Clients Eligibles.....	6
LA PRODUCTION.....	7
1. La production	7
2. La marche des centrales	7
2.1 Une priorité : la disponibilité	7
2.2 Investissements (hors désulfuration et dénitrification) et révisions	7
3. La sécurité	7
4. Actions diverses	8
LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	9
1. Système de Management Environnemental Certifié ISO 14001.....	9
2. Traitement des fumées des tranches 600 MW	9
3. Actions pour la réduction des nuisances	9
3.1 Centrale de Provence.....	9
3.2 Centrale d'Hornaing.....	10
LE PERSONNEL.....	11
DESULFURATION ET DENITRIFICATION DES GROUPES 600 MW.....	12
NOUVELLES CAPACITES DE PRODUCTION LE PLAN INDUSTRIEL	13
LE DEVELOPPEMENT	14
1. Les projets éoliens en France	14
2. Les investissements et les projets à l'étranger	14
2.1 BIALYSTOK	14
2.2 ALTEK.....	14
2.3 SECHILIENNE-SIDEC	15
LES RESULTATS FINANCIERS.....	16
CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES	17
LES PERSPECTIVES 2006	18
RESULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES	19
ANNEXE I : LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION au 31.12.2005.....	20

CAPITAL SOCIAL

Au 31.12.2005, le montant du capital social est inchangé par rapport à 2004.
La répartition des actions est la suivante :

ENDESA EUROPA	24 269 360	actions,	soit	65 % du capital
EDF	7 000 000	actions,	soit	18,75 % du capital
CdF	6 068 121	actions,	soit	16,25 % du capital
MM. OLMOS CLAVIJO	1	action		
REDONDO CUESTA	1	action		
SAINJON	1	action		
VILA DESPUJOL	1	action		
FAUQUIE BERNAL	1	action		
LLORENTE LEGAZ	1	action		
GALINDO VELEZ	1	action		

Total **37 337 488** **actions**

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31.12.2005

MM.	SAINJON	Président
	GALINDO VELEZ	Directeur Général et Administrateur
	OLMOS CLAVIJO	Administrateur
	REDONDO CUESTA	Administrateur
	VILA DESPUJOL	Administrateur
	FAUQUIE BERNAL	Administrateur
	LLORENTE LEGAZ	Administrateur
	SAINT-PIERRE	Représentant permanent de CDF
	GODIN	Représentant permanent de EDF

Il est rappelé que le 31 mars 2005 :

- l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de modifier les statuts de la Société pour changer son mode de gestion de Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance en Société Anonyme à Conseil d'Administration.
- l'Assemblée Générale Ordinaire a procédé à la nomination des membres du Conseil d'Administration.
- le Conseil d'Administration a décidé de séparer les fonctions de Président du Conseil d'Administration des fonctions de Directeur Général et a procédé à la nomination de M. SAINJON aux fonctions de Président du Conseil d'Administration et à la nomination de M. GALINDO VELEZ aux fonctions de Directeur Général.

Commissaire aux Comptes : Cabinet DELOITTE

LA SNET EN 2005

L'année 2005 a été marquée par des avancées majeures dans les domaines industriels, économiques et financiers, mais aussi de la sécurité, de l'environnement et du social. Durant l'année 2005, La SNET s'est fixée une série d'objectifs, dont celui de faire évoluer l'entreprise vers une structure plus compétitive et mieux adaptée au marché européen. La SNET est aujourd'hui le 2^{ème} producteur d'électricité en France, et elle a su identifier des potentiels de croissance et ainsi développer un plan industriel avec des objectifs et une stratégie claire.

Les principaux objectifs atteints en 2005 sont :

- L'amélioration des résultats financiers par rapport à 2004.
- La fusion des sociétés SETNE, SETCM et SODELIF avec La SNET.
- L'obtention des autorisations Ministérielles d'exploiter pour les 5 cycles combinés gaz sur les sites existants en date du 23 septembre 2005.
- Le début des travaux de montage du système de désulfuration et de dénitrification des 2 groupes de 600 MW qui permettra de respecter au 1^{er} janvier 2008 les nouveaux niveaux d'émissions fixés par la directive européenne.
- L'obtention du permis de construire pour le projet éolien de LEHAUCOURT (de 9,2 MW) en mai 2005, dont la mise en service de l'installation est prévue au premier trimestre 2007.
- La priorité mise sur la sécurité et le développement durable a abouti à l'approbation par le Conseil d'Administration et l'initiation de l'implantation des Plans Stratégiques.
- L'acquisition de 4,36% additionnel du capital de la centrale de Bialystok en Pologne. La SNET possède une participation de contrôle de 69,58 %. Pendant l'année 2005, un processus de réorganisation a été entrepris, ce qui a permis l'obtention de meilleurs résultats financiers.
- La vente de la participation de La SNET dans Séchilienne-Sidec (23,62%) pour 103,7 millions d'euros.

1. Le cadre contractuel

L'année 2005 a été marquée par la signature de deux contrats avec EDF :

- Le contrat d'achat de charbon signé avec EDF Trading le 18 avril 2005 fixe les conditions d'achat de charbon importé pour les 5 prochaines années,
- L'avenant n°4 au contrat de vente d'électricité avec EDF signé le 12 octobre 2005. Cet avenant prend en compte la sortie d'Hornaing à partir de 2006, ainsi que les accords concernant la productivité des tranches, le mécanisme de l'ajustement et les quotas de CO₂.

Les relations contractuelles avec RTE ont abouties à la signature d'un nouveau contrat de participation aux services systèmes signé le 16 février 2005 qui impose désormais une obligation de résultat avec mise en place par RTE d'outil de contrôle de performance.

L'année 2005 a également été marquée par le passage à 12 guichets de re-déclaration (6 auparavant) permettant ainsi de réduire les délais de neutralisation en cas de défaillance.

2. Développement des outils

2.1 La salle des marchés

La salle des marchés (déjà membre de Pownext Day Ahead) est désormais membre des marchés Futures & Carbon de Pownext depuis le 1^{er} août 2005.

La montée en puissance de la salle des marchés en 2005 et son utilisation quotidienne pour l'optimisation de la production ont continué à se renforcer en 2005. Son utilisation a permis d'optimiser le prix de vente de la production hors contrat à terme et de minimiser le coût des défaillances.

2.2 Le Centre d'Optimisation et D'Ajustement de la Production (CODAP)

Le CODAP a continué le développement et le renforcement des outils d'optimisation de la production mis en place en 2004. Le développement du CODAP va se poursuivre en 2006 avec la mise en place d'un outil d'aide à la décision.

LES VENTES

	2005	2004	Δ %	Δ
Ventes d'électricité (GWh)	14 612	15 531	-5,9%	-919
Ventes à EDF (hors SOPROLIF)	6 456	7 134	-9,5%	-678
Autres ventes	2 735	1 859	47,1%	876
Ventes à Soprolif (Turbine)	727	1 180	-38,4%	-453
Ventes aux clients éligibles	4 694	5 358	-12,4%	-664

1. Les ventes EDF

Les ventes EDF en volumes sont en baisse par rapport à 2004 avec 6,5 TWh contre 7,1 en 2004. Le mois de janvier 2005 très doux ainsi qu'un été sans pic de chaleurs expliquent essentiellement ces différences.

2. Ventes sur le Marché des Clients Éligibles

L'année 2005 a été caractérisée par :

- une explosion des prix à terme constatés sur les marchés de gros et d'une « immense confusion » chez les clients qui ont eu une tendance forte à reporter leurs engagements en espérant une baisse... ;
- le démarrage des ventes de la Production vers les clients éligibles Grands Consommateurs.

Au cours de l'année, La SNET aura livré 320 sites dans le cadre de 200 contrats avec 160 clients, des résultats comparables à ceux de l'année 2004 malgré un taux de renouvellement plus important que les années précédentes.

Les fortes hausses des prix proposés ont poussé les clients éligibles à relancer le processus de mise en concurrence de leurs fournisseurs.

Les engagements pluriannuels se sont encore développés cette année et la tendance se confirme pour les années suivantes. Les travaux conjoints de la Production et de la Commercialisation nous permettent aujourd'hui d'envisager des contrats sur une période de 5 ans alors que le marché de gros français ne propose rien au-delà de 3 ans.

Les ventes aux éligibles et contreparties s'établissent à 4,7 TWh en léger retrait par rapport à 2004 mais l'Exédant brut d'exploitation de l'activité commerciale a progressé de 0,8 M€.

LA PRODUCTION

1. La production

La production de La SNET (hors Soprolif, qui a produit 0,7 TWh) livrée sur le réseau s'est élevée à 8,0 TWh en 2005 contre 8,6 TWh en 2004. Cette diminution est d'une part imputable à un moindre appel d'EDF et d'autre part à une stratégie visant à limiter les ventes « techniques » pour faire plus de ventes « économiques » en optimisant notamment le nombre d'arrêt-démarrage des tranches.

L'année 2005 a été fortement influencée par la mise en place progressive du marché des quotas de CO₂. Après un premier trimestre identique à celui des années précédentes, soutenu, le printemps et l'été ont été caractérisés par une grande instabilité. Les prix ont évolué à la hausse, comme le prix du CO₂. A partir de novembre la faiblesse de la production nucléaire en France a entraîné une augmentation des prix de gros bien supérieure à celle du CO₂.

2. La marche des centrales

2.1 Une priorité : la disponibilité

L'exploitation des groupes est faite en pointe avec un nombre important d'arrêt-démarrage. Ce type de fonctionnement conduit à une forte sollicitation des équipements et se caractérise par des risques importants d'indisponibilités. Plusieurs actions programmées en 2005-2006 ont pour but de contrôler les défaillances liées à ce fonctionnement.

La disponibilité des centrales est restée une priorité pour la production avec l'objectif d'obtenir un niveau d'indisponibilités fortuites dans la fourchette de 6 à 7 % dans un période de deux ans. Dans cet objectif, a été mis en place un plan d'amélioration de la disponibilité.

2.2 Investissements (hors désulfuration et dénitrification) et révisions

Les investissements sont réalisés pour améliorer la disponibilité, pour augmenter le rendement, pour réduire les coûts opérationnels et pour améliorer la sécurité et les aspects environnementaux.

Le montant global des investissements (hors désulfuration et dénitrification) et des révisions s'élève à 22,1 M€ pour l'ensemble de l'année 2005.

3. La sécurité

Le 21 juillet 2005, le Conseil d'Administration a approuvé le Plan Stratégique Sécurité 2005-2009. Ce plan est articulé autour de 3 objectifs: l'amélioration des méthodes de travail, le renforcement de la cohérence et l'identité, et l'intégration de la réglementation, comme source de progrès. En se dotant notamment d'un Système de Management de la Santé et de la Sécurité, en impliquant tous ses acteurs, La SNET s'engage ainsi sur la voie de l'excellence dans ce domaine.

Les résultats sécurité se sont notablement améliorés sur l'ensemble des sites. Le nombre des accidents avec arrêt a été divisé par deux, avec 13 accidents en 2005 contre 27 en 2004.

Ces résultats sont notamment le fruit de formations et des campagnes d'information et de sensibilisation à la prévention des risques. Des actions importantes ont également permis d'éliminer des secteurs à risque, grâce à des investissements réalisés.

4. Actions diverses

En 2005, huit dossiers réglementaires du type Demande d'Autorisation d'Exploiter ou DDAE ont été déposés pour l'ensemble des sites:

- Ouverture de la carrière de charbon de La Houve ;
- Actualisation du DDAE d'Hornaing ;
- Achat du terril de Bramefan et transfert d'exploitant, soldé par l'obtention de l'arrêté préfectoral ;
- Demandes d'autorisation d'exploiter de cinq turbines à gaz en cycle combiné sur les centrales existantes.

LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le 21 juillet 2005, le Conseil d'Administration a approuvé le plan stratégique Environnement et Développement Durable 2005-2009 de La SNET. Ce plan comprend la politique de La SNET en matière de Développement Durable et des objectifs stratégiques qui s'articulent autour de 4 axes de progrès : formaliser et structurer ladémarche afin d'améliorer les performances, réduire les impacts environnementaux, développer de nouvelles capacités de production et améliorer la prévention des risques.

Pour traduire ces objectifs dans ses activités quotidiennes, La SNET a réalisé un plan d'actions parmi lesquelles s'inscrivent entre autres l'extension de la démarche de système de management environnemental certifiée ISO 14001 à tous les sites de production, la réduction des émissions atmosphériques des tranches 600 MW et la maîtrise des impacts locaux.

1. Système de Management Environnemental Certifié ISO 14001

Après le succès durant ces dernières années du projet pilote ISO 14001 à la centrale de Provence la décision a été prise d'étendre à tous les autres sites la certification ISO 14001 pour 2006.

La certification ISO 14001 de toutes les centrales permettra à La SNET de réduire les risques environnementaux, de garantir l'application de la législation, et de démontrer à l'ensemble des parties prenantes l'engagement environnemental de La SNET.

2. Traitement des fumées des tranches 600 MW

Le chantier de construction des équipements est bien engagé sur la tranche 600 MW de la centrale Emile Huchet, conformément au planning. Des travaux préparatoires ont également été réalisés en 2005 pour le chantier qui aura lieu en 2006 sur la tranche 600 MW de la centrale Gardanne.

3. Actions pour la réduction des nuisances

3.1 Centrale de Provence

Pour optimiser la maîtrise des émissions sonores, La SNET a mené plusieurs campagnes de mesures des émergences et de repérage des sources. Elle a pu ainsi tracer les grandes lignes d'un Plan d'Actions qui a été présenté aux riverains et remis au Préfet. Ce plan comprend des traitements de sources ponctuelles et surfaciques importantes pour un montant budgétaire de l'ordre de 1,2 M€ pour 2005-2006. Avec les investissements réalisés, les épisodes ponctuels les plus gênants ont notablement été réduits.

Pour réduire les salissures des voiries et les envols de poussières, la centrale a mené des actions importantes de réorganisation de son parc à charbon : modification du plan de circulation, nettoyage des camions en sortie, couverture de la trémie de déchargement et arrosage des pistes, des stocks et de la roue-pelle, pour un coût d'environ 2,5 M€ entre 2005 et 2006.

3.2 Centrale d'Hornaing

La SNET s'est engagée à une remise en état profonde du dépoussiéreur pour réduire le rejet de poussières, pour un montant de 1,3 M€ entre 2005 et 2006.

LE PERSONNEL

Fin 2005, La SNET employait 771 salariés dont 11 personnes au statut du mineur mis à disposition par les établissements publics de Charbonnages de France et 3 de la Grande Paroisse. Dans le cadre des mesures d'âge prévues par le Pacte Charbonnier National, 112 salariés au statut du mineur ont quitté La SNET.

Les négociations engagées en 2004 avec les partenaires sociaux sur les classifications des métiers se sont terminées en début d'année 2005. L'accord qui en est résulté a permis de mettre en place des règles concernant l'évolution des carrières pour les différents métiers de La SNET. Il a été mis en application au 1^{er} janvier 2005.

La baisse des effectifs de 119 personnes en 2005 a nécessité une adaptation de l'organisation des centrales et la définition des effectifs cible.

Outre l'accord sur les classifications des métiers, le plus important, de nombreux autres accords ont été négociés avec les partenaires sociaux :

- L'accord sur les avancements de niveaux au choix : l'accord 2005 prévoit les mêmes taux que ceux de l'année précédente, soit 19% pour les personnels exécution et maîtrise et 28,6% pour les cadres.
- L'accord sur la mise en place de la participation à La SNET : cet accord conclu pour les années 2004 et 2005 a déjà permis de verser la participation aux salariés sur les résultats de l'année 2004.
- L'avenant à l'accord Compte Epargne Temps, prenant en compte l'évolution réglementaire sur le sujet et qui permet plus de souplesse pour le déblocage et une possibilité d'épargne plus importante (30 jours maximum par an au lieu de 22 jours).

Des discussions bilatérales avec les organisations syndicales ont également eu lieu sur les règles de mise en place du CHSCT National, ainsi que sur un accord collectif d'entreprise relatif au droit syndical.

L'année 2005 a également vu naître la Caisse Nationale de Retraite des IEG (CNIEG) qui a mis en place son Conseil d'Administration, ses Commissions et ses structures. La SNET, employeur, y est représentée par un Administrateur titulaire et un suppléant, qui siègent également dans plusieurs Commissions.

DESULFURATION ET DENITRIFICATION DES GROUPES 600 MW

Pour faire suite à la Directive Européenne relative à la limitation des émissions de certains polluants dans l'atmosphère en provenance des grandes installations de combustion (G.I.C.), et à sa transcription en droit français, La SNET a décidé la mise à niveau environnementale des unités de 600 MW des centrales Emile Huchet et Provence, ce qui signifie une diminution importante des émissions d'oxyde d'azote (NOx) et d'oxyde de soufre (SOx).

Dans cette optique, les techniques retenues par La SNET sont :

- La réduction catalytique sélective (SCR) des oxydes d'azote (NOx) utilisant l'ammoniaque comme agent réducteur. Cette technologie performante permettra une diminution de la concentration en oxyde d'azote de 60%.
- Le lavage humide des fumées (WGD) à base de calcaire. Ce système permettra une diminution de la concentration en oxyde de soufre (SOx) de 75%, et produira un gypse de qualité commerciale.

Ces techniques constituent à ce jour les meilleures technologies disponibles (BAT) en terme de dénitrification et désulfuration. Les nouveaux équipements devront en plus de leur excellent niveau de performance être capables de traiter la totalité du débit des fumées, c'est-à-dire plus de 4 millions de m³.

La réalisation des nouveaux ateliers de dénitrification et de désulfuration fait l'objet de la part de La SNET d'un contrat "clé en main" avec le Groupe Alstom passé en mars 2004. La mise en place des ateliers de dénitrification et de désulfuration s'accompagne d'opérations de mises à niveau sur l'ensemble des circuits de fumées existant. Celles-ci permettront d'adapter les circuits aux nouvelles caractéristiques des fumées résultant de leur passage dans les catalyseurs et dans le laveur.

Le planning de réalisation a été guidé par la programmation des révisions générales des 2 tranches pour raccorder les nouvelles unités sur les chaudières existantes, sans incidence complémentaire sur le programme annuel de production des 2 tranches concernées.

Les mises en service industrielles sont prévues en mars 2007 pour EH 6 , et en novembre 2007 pour Provence 5, ce qui permettra de respecter l'échéance réglementaire du 1^{er} janvier 2008.

Les permis de construire ont été obtenus courant 2004, et le premier chantier a débuté à la centrale Emile Huchet dans les premiers jours de 2005.

Le montant des investissements atteint les 156 millions d'euros ce qui permet de prolonger la vie utile de ces groupes (50% de la puissance installée du parc). Le montant des investissements pour l'ensemble de l'année 2005 s'élève à 42,7 M€.

NOUVELLES CAPACITES DE PRODUCTION LE PLAN INDUSTRIEL

Durant l'Année 2005, la SNET a présenté son Plan Industriel pour la construction de 5 cycles combinés de 400 MW chacun, totalisant une nouvelle puissance de 2.000 MW.

Cette nouvelle capacité permettrait de diversifier le combustible du parc de production de La SNET et de compenser les arrêts définitifs des unités de Lucy 3, Hornaing 3 et Emile Huchet 5.

Les études internes sur les potentiels de les sites pour l'implantation des cycles combinés, au regard de la capacité d'évacuation du réseau électrique, des installations d'acheminement du gaz naturel et des espaces disponibles déterminent:

- ✓ 800 MW sur le site d'Émile Huchet
- ✓ 400 MW sur le site d'Hornaing
- ✓ 400 MW sur le site de Gardanne
- ✓ 400 MW sur le site de Lucy

En même temps, ont été lancées les démarches administratives nécessaires pour l'obtention des autorisations. Dans ce cadre, le 23 septembre 2005 ont été obtenues du Ministère de l'Industrie les autorisations pour l'exploitation (IPE) des cycles combinés, ce qui représente une première étape dans ce processus .

LE DEVELOPPEMENT

1. Les projets éoliens en France

La SNET a lancé en 2004 le développement de parcs éoliens d'une puissance de 55 MW. Ces parcs se situent dans l'Aisne, le Morbihan et en Charente Maritime.

Au 31 décembre 2005 La SNET a obtenu le permis de construire pour le parc de Lehaucourt (9,2 MW) et a déposé la demande pour 4 autres étant ces derniers en phase d'enquête publique. La mise en service du premier parc est prévue pour le premier trimestre 2007.

Le développement de l'énergie éolienne est un des projets importants du Plan de Développement de La SNET.

2. Les investissements et les projets à l'étranger

Dans ce cadre l'activité à l'étranger La SNET se focalise sur la valorisation des participations existantes, en Turquie (ALTEK) et en Pologne (BIALYSTOK).

2.1 BIALYSTOK

Courant 2005 la participation de La SNET est portée à 69,58% avec l'acquisition de 4,36% appartenant au Ministère du Trésor polonais, suite aux obligations résultant du contrat de vente des actions de Bialystok en date du 15 février 2001.

Pendant l'année 2005 il a été entrepris un processus de réorganisation de la centrale : les sources d'approvisionnement en combustibles ont été diversifiées, le projet d'automatisation et de modernisation de la centrale a été lancé et les services de mouvement du charbon et des cendres et de gestion du magasin ont été externalisés, ce qui a permis une réduction du personnel de 95 personnes.

ECB a signé avec deux client éligibles des contrats de fourniture d'électricité en ligne directe.

Les résultats de la société ont fortement augmenté pour atteindre les 2,7 M€, les meilleurs résultats obtenus depuis l'acquisition d'ECB.

2.2 ALTEK

LA SNET détient depuis 2001, 50% du capital de ce producteur d'électricité turc, en partenariat avec le conglomérat turc ALARKO. Altek exploite 3 unités hydrauliques totalisant 40 MW de puissance installée et un cycle combiné gaz de 80 MW à Kırklareli qui vient d'être mis en service fin 2005 et qui vendra sa production aux clients éligibles et aux traders.

2.3 SECHILIENNE-SIDEC

Dans le processus de réorganisation de sa structure sociétaire, La SNET a vendu en 2005 la participation qu'elle possédait de la société Séchilienne-Sidec. La plus-value brute obtenue s'élève à 79,9 M€ après affectation des charges afférentes à la cession pour 1,0 M€..

LES RESULTATS FINANCIERS

La variation des différentes rubriques du compte de résultat, d'un exercice à l'autre est due en grande partie à la fusion.

Les résultats de l'exercice s'élèvent à 101,7 M€ dont 67,4 M€ correspondent à la plus-value nette pour la vente de la participation dans la société Séchilienne-Sidec. Après rajout des impôts, de la participation des employés, des dotations aux amortissements et des provisions, le chiffre s'élève à 259,0 M€.

Le résultat d'exploitation s'élève à 51,9 M€ .

La trésorerie et les comptes courants financiers nets à la fin de l'exercice s'élèvent à 462,2 M€.

Le résultat à distribuer est de 59,7 M€, dont un acompte de 21,2 M€ déjà payé.

CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES

Les nouvelles normes comptables sur les actifs ont été appliquées à compter du 01/01/2005.

De ce fait, d'une part, il a été procédé à l'immobilisation:

- des pièces de rechange spécifique, inclut en stocks approvisionnement, à leur valeur nette de provisions ,
- des provisions de démantèlement des différentes centrales pour leur valeur inscrite au bilan au 31.12.2004.

D'autre part, les charges à répartir sur plusieurs exercices ont été comptabilisées en charges.

LES PERSPECTIVES 2006

Les résultats de l'année 2005 montrent une amélioration par rapport aux exercices précédents. La société espère que cette tendance va se poursuivre en 2006, grâce à :

- L'amélioration du cadre contractuel concernant l'approvisionnement de combustibles et les ventes d'électricité.
- L'évolution positive des prix de marché.
- La rationalisation des coûts.
- L'amélioration de l'efficacité et de la fiabilité des installations.

RESULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

		2001	2002	2003	2004	2005
1 - Capital en fin d'exercice						
– Capital social	€	569 206 335	569 206 335	569 206 335	569 206 335	569 206 335
– Nombre d'actions ordinaires existantes		37 337 488	37 337 488	37 337 488	37 337 488	37 337 488
2 - Opérations et résultats de l'exercice						
– Chiffre d'affaires hors taxes	€	32 300 326	100 479 503	172 424 004	202 446 098	810 122 500
– Résultats avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	€	3 113 597	3 900 382	-6 252 977	-16 245 238	259 044 883
– Impôts sur les bénéfices	€	-2 953 352	-1 145 772	-1 066 674	-1 708 003	40 174 190
– Résultat après impôts et dotations aux amortissements et provisions	€	3 906 838	8 070 515	37 534 122	-9 577 949	101 716 054
– Résultat distribué	€	-	-	-	0	59 739 981
3 - Résultats par action						
– Résultat après impôt, participation des salariés, mais avant dotations aux amort. et provisions	€	0,16	0,14	-0.20	-0.21	5,84
– Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	€	0,11	0,22	1.01	-0.44	2,72
– Dividende attribué à chaque action	€	-	0	-	0	1,60
4 - Personnel						
– Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice		83	94	108	133	759
– Montant de la masse salariale	€	3 991 270	5 051 232	6 187 940	7 424 774	36 282 233
– Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	€	2 548 189	3 127 140	4 188 436	6 315 783	17 722 401
– Effectif moyen des salariés mis à disposition pendant l'exercice		11	12	11	7	45
– Montant de la prestation de mise à disposition	€	1 566 747	1 434 418	1 199 547	874 402	5 014 037

ANNEXE I : LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION au 31.12.2005

Dirigeants et associés de votre société			Fonctions exercées et intérêts détenus dans d'autres sociétés y compris étrangères et du groupe			
Fonctions exercées dans la société	Nom, prénom, date de naissance	Fonctions salariées éventuelles	Caractéristiques des sociétés			Fonctions exercées
			Dénomination ou raison sociale	Forme juridique	Pays du siège social	
1. Président du Conseil d'Administration	SAINJON André 23.07.1943		CdF Altek	EPIC	France Turquie	Administrateur Administrateur
2. Directeur Général et Administrateur	GALINDO VELEZ Joaquin 27.08.1957		TECNATOM	S.A.	Espagne	Administrateur
3. Administrateurs	OLMOS Jésus 27.06.1960	Directeur Général Endesa Europa	Endesa Europa Endesa Italia Energie Electrique de Tahaddart	S.L. S.p.A. S.A.	Espagne Italia Maroc	Administrateur Président Président
	REDONDO CUESTA Antonio 17.01.1953	Sous-Directeur Général Endesa Europa	Endesa Trading Energie Electrique de Tahaddart	S.A. S.A.	Espagne Maroc	Administrateur Administrateur
	LLORENTE LEGAZ Alfredo 05.03.1945		Empresa de Distribucion electrica de Lima Norte Inversiones Distrilima	S.A. S.A.	Pérou Pérou	Administrateur Administrateur
	VILA DESPUJOL Miguel 12.02.1942					
	FAUQUIE BERNAL Rafael 23.02.1965					
3. Représentants permanents ou personnes morales	SAINT PIERRE Patrick 12.8.1944 RP CdF	Directeur	Finorpa Filianor Sofirem Sofirem-Conseil Tercharnor Méthamine Gazonor	S.A. S.A. S.A. S.A. S.A. S.A. S.A.	France France France France France France France	Administrateur Président du Conseil RP CdF Censeur RP Filianor Membre suppléant RP Filianor
	GODIN Paul 04.10.1942 RP EDF	Directeur	Edev EDF International CFNR ATIC Services Inertam G.I.E. RTE EDF Transport	S.A. S.A. S.A. S.A. S.A.	France France France France France France	Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur Unique Vice-Président du Conseil Surv.